

SÉNÉGAL



VUE D'ENSEMBLE

Population: 12.5 million

Revenu national brut (RNB): US\$ 1,040

Population vivant avec moins de 1 dollar par jour: 33.4%

Mortalité infanto-juvénile: 93 pour 1.000 enfants
de moins de 5 ans

- 12% des dépenses totales du gouvernement sont relatives au secteur de la santé
- Le Sénégal est sur la bonne voie pour atteindre l'OMD n° 4, mais pas l'OMD n° 5

INDICATEURS PEV

Plan Pluriannuel compréhensif 2007-2011:

Couverture contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos: 86%

Introduction du vaccin pentavalent: 2005

Dernier cas de poliomyélite confirmé: 2010

FINANCEMENT DE LA VACCINATION

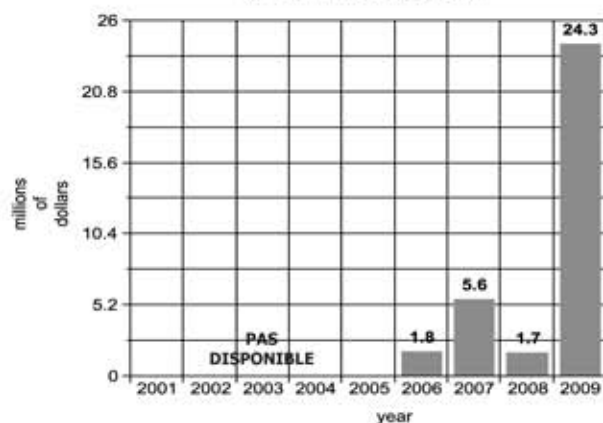
Selon le rapport conjoint OMS / UNICEF, les dépenses du gouvernement en vaccination de routine ont été respectivement de 1,8 millions de dollars, 5,6 millions de dollars, 1,7 millions de dollars et 24,3 millions de dollars pour la période 2006-2009.

Selon le PPAc sénégalais de 2007-2011, **10,6 millions ont été dépensés pour le programme PEV de routine en 2005**, environ 27 dollars par enfant.

LEGISLATION

Le Chapitre I, article 7 de la Constitution sénégalaise (2001) garantit aux citoyens le droit à la santé. L'article 17 garantit que l'Etat fournisse des services de santé aux familles. La loi pour la création **d'un fonds national d'affectation spéciale pour la vaccination** est en cours d'élaboration.

Les dépenses en vaccination de routine financées par le gouvernement du Sénégal



Source: WHO Immunization Profiles

